La Banque Laurentienne du Canada annonce la clôture de l'option de surallocation relativement au récent placement d'actions ordinaires

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 18 jan. 2018) - NE PAS DIFFUSER SUR LES FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS La Banque Laurentienne du Canada (TSX:LB) (la « Banque ») annonce aujourd'hui qu'elle a émis 342 300 actions ordinaires additionnelles (les « actions visées par l'option de surallocation ») à 54,80 $ par action visée par l'option de surallocation aux termes de l'exercice de l'option de surallocation (« option de surallocation ») accordée au syndicat de preneurs fermes dirigé par Valeurs Mobilières TD inc., BMO Marchés des capitaux et CIBC Marchés des capitaux, à titre de coteneurs de livres, dans le cadre de son placement d'actions ordinaires (le « placement ») réalisé récemment, dont la clôture a eu lieu le 16 janvier 2018. Compte tenu de l'option de surallocation, la Banque aura tiré un produit brut global de 143 811 640 $ aux termes du placement en émettant 2 624 300 actions ordinaires au prix de 54,80 $ par action ordinaire. Les modalités de l'option de surallocation sont décrites plus en détail dans le supplément de prospectus de la Banque daté du 9 janvier 2018, qui peut être consulté sous le profil de la Banque sur SEDAR à www.sedar.com. Les titres offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis (la « Loi de 1933 »), en sa version modifiée, et ils ne peuvent être offerts, vendus ou remis, directement ou indirectement, aux États-Unis, dans leurs territoires, leurs possessions ou les autres régions soumises à leur compétence, ni à une personne des États-Unis ou pour le compte ou au profit d'une personne des États-Unis (au sens attribué au terme « US person » dans la Loi de 1933) en l'absence d'une telle inscription ou d'une dispense applicable des exigences d'inscription. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat et aucune vente des titres n'interviendra dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 3 700 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité : Services aux particuliers, Services aux entreprises, B2B Banque et Marchés des capitaux. Le Groupe, grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, est un important joueur dans de nombreux segments de marché. La Banque gère un actif au bilan de 47 milliards $, de même que des actifs administrés de 32 milliards $.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par la Banque, notamment la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan et sa stratégie de transformation; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; aucune détérioration de la conjoncture économique; la suffisance des liquidités et

des ressources en capital; aucun changement important sur le plan de la concurrence, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements; et le maintien des notes de crédit. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements sur le plan de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter le rapport de gestion sous la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » dans le rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Renseignements: Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications Bureau de la direction
Bureau : 514 284-4500, poste 8232 helene.soulard@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2018-01-18-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-annonce-la-cloture-de-loption-de-surallocation-relativement-au-recent-placement-dactions-ordinaires